



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS  
DE RÉGULATION

Siège: 17, rue du Fossé • Adresse postale: L-2922 Luxembourg • Tél: (+352) 28 228 285 • Email : coordms@ilr.lu

## Demande d'autorisation pour l'utilisation d'équipements radioélectriques du service mobile terrestre

### 1. Motif:

Nouvelle licence

Modification

Date ou No. de la licence à modifier: \_\_\_\_\_

### 2. Type de licence:

Licence à longue durée

Licence temporaire <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup>Licence n'excédant pas 30 jours contigus ou non contigus et accordée une seule fois par année calendrier.

### 3. Demandeur:

Nom de la société:

Nom:

Prénom:

Rue:

Numéro:

Code postal:

Localité:

Boîte postale:

Pays:

Téléphone:

Téléfax:

Adresse email:

### 4. Adresse de facturation: (si différente de l'adresse du demandeur)

Nom de la société:

Rue:

Numéro:

Code postal:

Localité:

Boîte postale:

Pays:

Téléphone:

Téléfax:

Adresse email:

### 5. Description et utilisation de l'équipement:

À remplir uniquement s'il s'agit d'un événements (course cycliste, concert, ...):

Nom de l'événement: \_\_\_\_\_

Description de l'événement: \_\_\_\_\_

La date de l'événement: \_\_\_\_\_

Lieu de l'événement: \_\_\_\_\_

## 6. Stations prévues:

Station	Nombre	Marque et Type	Puissance de sortie de l'émetteur (W)
Station(s) de base(s)			
Station(s) mobile(s)			
Station(s) portative(s)			

## 7. Largeur de bande des canaux:

(12.5 kHz, 20 kHz, 25 kHz, ...)

## 8. Modulation:

AM

FM

PM

Autre: \_\_\_\_\_

## 9. Mode d'exploitation envisagé:

Simplex (1 fréquence)

Duplex (2 fréquences)

## 10. Technologie envisagée :

Analogique

Numérique

DMR

TETRA<sup>(2)</sup> MNC: \_\_\_\_\_

DMO

Autre: \_\_\_\_\_

<sup>(2)</sup>En cas des demandes de fréquences pour un réseau TETRA, veuillez également contacter le service **Communications Électroniques** de l'ILR ([numerotation@ilr.lu](mailto:numerotation@ilr.lu)) afin de recevoir des informations sur la procédure à suivre pour demander un « Mobile Network Code (MNC) ». Veuillez trouver des informations supplémentaires sur le [site Internet de l'Institut](#).

## 11. Bande de fréquences ou fréquences exactes demandées:

146-174 MHz

440-470 MHz

406-430 MHz

Autre bande: \_\_\_\_\_ MHz

Nombre de fréquence(s) demandée(s): \_\_\_\_\_

Fréquence(s) souhaitée(s): \_\_\_\_\_

## 12. Appel sélectif:

(p.ex. ZVEI 1, ZWEI 2, EEA)

## 13. Emplacement de la station de base:

Rue, numéro: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Longitude:    °    '    "

Latitude:    °    '    "

Altitude:                    m

## 14. Antenne de la station de base:

Le demandeur doit fournir des copies des diagrammes d'antennes.

Genre de l'antenne:     omnidirectionnelle     directionnelle

Marque et type: \_\_\_\_\_

Hauteur au-dessus du sol:                    m    Gain de l'antenne:                    dB

Polarisation:                                    Azimut principal:                    degré

## 15. Zone d'action:

\_\_\_\_\_ km

---

## 16. Indication supplémentaires ou remarques:

---

---

---

---

---

---

## 17. Conditions générales:

Les données fournies sont sauvegardées électroniquement dans une base de données auprès de l'Institut, les données techniques sont échangées avec les pays avoisinants afin de permettre la coordination de fréquences.

Les équipements doivent être conformes aux dispositions de la loi du 27 juin 2016 concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques. (Directive RED)

Tout changement entraînant une modification de la licence doit être signalé à l'Institut par courrier ou un email sans délai, en vue de l'établissement d'une nouvelle licence.

Le soussigné:

- s'engage à accepter les prescriptions légales et administratives émises ou à émettre quant à l'établissement et l'utilisation de stations radioélectriques.
- certifie l'exactitude des renseignements fournis par la présente, et déclare d'avoir pris connaissance des conditions générales figurant ci-dessus qu'il s'engage à respecter.

Les données personnelles sont traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Vous pouvez consulter la politique de protection des données sous l'URL :

<https://web.ilr.lu/FR/ILR/Protection-des-donnees/>

---

Fait à: \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

---

Signature